



Estimation de mes biens sans ma présence et apres accords

Par **tsien_old**, le **06/11/2007** à **16:29**

Bonjour à tous,

Suite à une séparation j'ai rencontré des problèmes financiers et je ne pouvais pas régler mes mensualités à l'huissier de justice qui s'occupe de mon dossier. Je lui ai alors adressé un courrier avec AR expliquant ma situation et lui demandant de bien vouloir accepter la reprise des règlements 3Mois plus tard.

Au bout du 3ème mois j'ai reçu un avis de saisi, (il a transmis mon dossier à un autre cabinet) je me suis donc rendu immédiatement au cabinet ou j'ai rencontré un nouvel huissier avec qui on a mis en place un échéancier et j'ai pu reprendre mes versements.

Et aujourd'hui (3semaines plus tard) j'apprends par mon voisin que 4 personnes sont entrés chez moi !! pour apparemment faire l'évaluation de mes biens !!

Ont ils le droits de venir chez moi comme ca, sans même me prévenir et sans que je sois la ???!! Alors qu'on a convenu d'un accord !!

Merci d'avance,